

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

### Relevé de conclusions Mardi 11 juin 2013

Présents : Mmes GAVA, Directrice ; BOUJU, Médecin Coordonateur ; BOURRY, Psychologue ; MARTINEAU, Infirmière ; VALNET, Cadre de santé ; MARAIS, aide-soignante ; CORBINEAU, Animatrice ; MM. COURET et JOUIN, Directeurs Adjoint, M. MOLINEAU, chef de cuisine.

Mmes BRINON-BOUCHET, CHALUMEAU, LACASSAGNE, PUDEPIÈCE, M. DELALÉ  
représentants des familles ;

Mmes DIAS, LUCAS et WALTER, représentantes des résidents,

Excusés : Mme SENNÉ, représentante des familles de résidents, Mme ROUCÉLIN, représentante des résidents.

La séance débute à 14h30.

#### Ordre du jour :

- **Adoption des deux précédents Procès Verbaux** : les procès-verbaux des séances des 11 décembre et 19 mars sont approuvés. Ils seront affichés sur le panneau prévu à cet effet dans le hall d'accueil.

- **Présentation de M. Laurent MOLINEAU** : M. MOLINEAU, arrivé dans l'établissement le 21 mai dernier, est le responsable des cuisines. Il a une expérience de 20 ans en maison de retraite privée dans le Loir et Cher, il travaille dans la restauration depuis l'âge de 14 ans. Mme GAVA en profite pour rappeler qu'à partir du 1er juillet, l'établissement gèrera ses propres commandes avec le groupement d'achats du Centre (exclusif aux hôpitaux et maisons de retraite publics) et ne passera plus par la société API restauration. M. MOLINEAU précise que dans l'établissement où il était auparavant, il avait également mis en place un tel changement de fournisseur. La commission des menus sera maintenue, la prochaine aura lieu dès le mois de septembre. Un diététicien interviendra également une fois par mois.

- **Animations** : Mme CORBINEAU fait un point habituel sur les animations passées et celles à venir.

Le 20 avril dernier, des résidents ont participé à la Fête du Printemps qui a eu lieu à Montlouis. Ils ont exposé et vendu leurs travaux au profit de l'association. Le mauvais temps les a malheureusement obligés à rentrer pour déjeuner et annuler le pique nique sur place.

Le 16 mai, des résidents de l'EHPAD ont été accueillis à la salle des fêtes de la Membrolle pour une journée festive autour d'un quizz musical organisé par le centre de la Membrolle, leur établissement n'étant pas adapté pour recevoir à la fois ceux de Fondettes, Château-la-Vallière, Anaïs et nous-mêmes.

Un concours de chapeau est en cours avec l'EHPAD de Fondettes. Il y aura un tirage au sort de la plus belle création à l'issue du défilé prévu en début d'année prochaine.

Le projet tricot continu : un humoriste (Jules CHAMPALOU) a pris contact avec nos tricoteuses pour qu'elles confectionnent 7 pull-overs destinés à être portés lors de son spectacle. Les tricoteuses, enjouées, ont accepté le défi. M. CHAMPALOU, à défaut de pouvoir offrir une rémunération aux résidentes participant, a proposé d'offrir une prestation un après-midi, lui a besoin d'une scène pour son propre spectacle, ce qui n'est donc pas faisable dans notre établissement.

Le Pique nique a lieu cette année le jour de la fête de la musique. Une exposition de vieux transistors se tiendra le 19 juin, soit deux jours avant, les transistors resteront exposés jusqu'au jour du pique nique.

L'atelier écriture se poursuit par la création de comptines par les résidents. Le 26 juin, ces comptines seront récitées aux enfants de la crèche et du centre de loisirs de Montlouis qui viennent désormais régulièrement. Ce sont eux qui ont illustré le recueil des comptines.

Le 27 juin, l'EHPAD de Bléré organise ses Olympiades puisqu'ils ont été vainqueurs l'an dernier. Plusieurs EHPAD seront au rendez-vous.

Pendant les mois d'été une visite à Bourré, commune du Loir-et-Cher avec restaurant est prévu pour offrir aux résidents qui ne partent pas au séjour à la mer une occasion de s'évader.

La kermesse annuelle aura lieu le 21 septembre.

Le thé dansant à la salle du Saule Michaud se tiendra le 17 novembre et le repas des anciens offert par la commune de Montlouis sera quant à lui le 24 du même mois.

Mme GAVA signale également que la Borne Mélo© a fait son retour grâce à un don des Blouses Roses. Elle restera parmi nous pour 4 mois, soit jusqu'à début septembre.

Un café gourmand est également organisé prochainement pour les familles des résidents de l'UPAD, au sein même de l'unité et comme 3 fois dans l'année.

En fin d'année, probablement courant décembre, un goûter sera organisé un vendredi ou un samedi à l'attention des familles des résidents pour partager un moment convivial.

En septembre ou octobre, une synthèse des résultats des questionnaires de satisfaction qui avaient été adressés aux familles en début d'année sera restituée lors d'une réunion.

- **Travaux :** 4 chambres ont été rénovées depuis le début de l'année (8 l'avaient été en 2012). Dans l'ancien bâtiment, les services techniques qui effectuent les travaux en profitent pour abattre un mur de la salle d'eau afin d'avoir plus d'espace pour les résidents dépendants.

La toiture de l'établissement a été rénovée et l'éclairage du parking sera revu. Le parking en lui-même sera entièrement refait l'année prochaine. Ceci représente en effet un budget de plusieurs milliers d'euros d'enrobé. La ventilation des salles d'eau sera également refaite. La chambre mortuaire qui se trouve au sous-sol va être déplacée en lieu et place des services techniques qui prendront quant à eux la place de la réserve.

Par ailleurs, les services administratifs bénéficieront également cette année d'un rafraîchissement (salle du Conseil d'administration, hall d'entrée). Il faut d'ici là trouver une solution pour maintenir le flux de passages des entrées et sorties dans cet espace.

Mme PUDEPIÈCE demande s'il serait possible d'installer sur chaque radiateur des chambres un thermostat afin que chacun puisse régler de façon individuelle la température de sa chambre. M. JOUIN répond qu'il faudra faire une étude de prix.

Des plaquettes sont en train d'être installées sur chaque porte de chambre. Elles seront plus esthétiques que les actuelles affiches papier.

- **Questions diverses :**

Mme PUDEPIÈCE signale qu'il faudrait maintenir une permanence avant chaque Conseil de la Vie Sociale, ce qui n'a pas été fait cette fois ci. En effet, aucun courrier de question n'a été réceptionné dans la boîte aux lettres prévue à cet effet malgré les affichages.

Mme GAVA signale le recrutement le mois dernier d'un jardinier sur un poste en contrat d'avenir. Un second contrat d'avenir a été recruté au service cuisine.

M. DELALÉ demande comment sont gérées les relations entre familles et infirmières afin d'avoir de temps en temps un retour sur l'état de santé de leur proche.

Mme VALNET répond que cela est déjà en place grâce aux référentes infirmières dont les noms sont affichés à chaque étage. Il ne faut pas hésiter à demander un rendez-vous avec elles. Par ailleurs, les référentes soignantes sont également à même de donner des informations concernant le résident à leur proche. Chacune de ces référentes se présentera aux résidents dont elles ont la responsabilité.

Mme GAVA fait un retour sur la venue de la délégation de représentants du personnel (F.O.) au Conseil Général. Ce dernier se défend d'avoir fait déjà beaucoup pour les EHPAD ces dix dernières années et affirme qu'il n'a plus de moyens financiers. Seuls les contrats d'avenir peuvent être mis en place. Mme LACASSAGNE rapporte un article de la Nouvelle République qui signalait que 25 millions d'euros seraient disponibles pour les EHPAD d'ici 2017. Mme GAVA répond qu'avec un budget de 18 000 euros par lit, cette somme ne représente qu'une aide au financement et qu'il faut tout de même trouver les crédits pour financer le reste des travaux à effectuer. Les conventions tripartites unissent ensemble les EHPAD, les Conseils Généraux et l'Etat, mais ces deux derniers n'ont plus de budget dédié aux établissements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 15h15.

La date de la prochaine séance est fixée au vendredi 18 octobre à 14h30.